

Vers une approche modulaire de l'analyse du discours¹

Eddy Roulet

Université de Genève

Un modèle d'analyse systématique des structures du discours doit satisfaire au moins aux exigences suivantes :

- (1) rendre compte des structures de tout type de discours (tant dialogique que monologique, écrit qu'oral, littéraire que non littéraire);
- (2) rendre compte de la possibilité d'engendrer une infinité de structures discursives à partir d'un nombre limité de catégories et de principes (ce qui implique, comme en syntaxe, la définition d'unités, d'une structure hiérarchique et de principes de récursivité);
- (3) rendre compte des différents niveaux d'organisation du discours et de leurs interrelations;
- (4) rendre compte de l'hétérogénéité du discours, qui combine souvent différents types de séquences : dialogique et monologique, narrative, commentative, procédurale, etc.

Or, si l'on examine rapidement les modèles d'analyse des structures du discours développés ces trente dernières années, on constate qu'ils ont commencé par prendre en compte seulement une forme de discours, généralement monologique écrite ou dialogique orale, et seulement une ou deux dimensions de la forme de discours étudiée, ce qui s'explique aisément si l'on songe à la nouveauté et à la complexité de ce nouveau champ d'étude. C'est ainsi que, pour le français, et principalement à propos du discours monologique écrit, Weinrich (1964) et Bronckart (1985) ont approfondi la dimension énonciative, Pêcheux (1969) la dimension paraphrastique, Ducrot et Anscombe (1983) les dimensions argumentative et polyphonique, Lundquist (1980), Corblin (1987) et Combettes (Combettes & Tomassone 1988) les

¹ Cet article présente une version développée de la communication présentée au Colloque *L'analyse des interactions*, Aix-en-Provence (12-14 septembre 1991).

dimensions anaphorique et thématique, et Adam (1987) les caractéristiques de certains types de séquences; d'autres chercheurs, privilégiant l'étude de dialogues oraux, ont surtout étudié les dimensions rituelles et culturelles, comme André Laroche-Bouvy (1984) et Kerbrat-Orecchioni (1990), interactionnelle, comme Gülich (1988), psycho-sociale, comme l'équipe de Charaudeau (1989a et b), sociale, comme Vincent (1989) et psychologique, comme les derniers travaux d'Auchlin (1990). Il en va de même pour le premier modèle développé à l'Unité de linguistique française de l'Université de Genève (cf. Roulet 1981), qui visait principalement à saisir la structure hiérarchique et fonctionnelle de la conversation, dans une perspective statique.

Ces différentes approches, quel qu'en soit l'apport, souvent important, à la description de telle ou telle dimension du discours, ne satisfont à l'évidence aucune des exigences que j'ai mentionnées.

On observe néanmoins dans les années quatre-vingt un double mouvement d'élargissement et d'intégration des approches. C'est ainsi, pour prendre l'exemple que je connais le mieux, que, dans le modèle genevois, nous avons progressivement étendu la description des structures hiérarchique et fonctionnelle du discours dialogique oral à celles du discours monologique écrit, dépassé une conception strictement argumentative des connecteurs pour intégrer la dimension reformulative, pris en compte les dimensions dia- et polyphonique du discours et complété une approche statique par une approche dynamique (cf. Roulet & al. 1985; pour un historique du modèle, voir Roulet 1989c et 1991a). Le modèle ainsi élaboré satisfaisait aux exigences (1) et (2), mais pas à l'exigence (3). En effet, nous ignorions toujours les dimensions thématique, anaphorique, compositionnelle, autotélique, proxémique, interactionnelle, sociale, référentielle et psychologique. De son côté, Charolles (1988) a proposé, pour mieux cerner le fonctionnement des divers types d'organisateurs textuels, de distinguer quatre plans d'organisation du texte, caractérisés chacun par une unité et par des principes spécifiques, et d'étudier systématiquement leurs interrelations; cette tentative a été récemment reprise et développée par Adam (1990); mais tous deux s'en tiennent à l'étude du texte, principalement écrit, et ne prennent en compte que la dimension verbale.

D'autres modèles, comme celui de Charaudeau (1983, 1989a et b) ont tenté de satisfaire d'abord aux exigences (1) et (3), non seulement en décrivant des discours de types très différents, tant dialogiques que monologiques et tant oraux qu'écrits (cf. Charaudeau éd. 1984 et 1988), mais aussi en prenant en compte les dimensions linguistique et psycho-sociale. Mais ce modèle ignore l'exigence (2) et ne traite pas du problème de la description et de l'explication

de la capacité de produire une infinité de structures discursives à l'aide d'un nombre limité de catégories et d'un principe de récursivité.

D'une manière générale, on ne peut manquer d'ailleurs d'être frappé de la manière dont les modèles occultent le problème, pourtant fondamental, de la détermination des unités discursives minimales, en adoptant, sans autre justification que la commodité, des unités définies dans d'autres cadres, syntaxique, sémantique ou pragmatique, comme la phrase chez Stati (1990), la proposition chez Adam (1990, 32 et 49) ou l'acte illocutoire dans le premier modèle genevois (Roulet & al. 1985). Si les constructions linguistiques et discursives présentent bien toutes deux une structure hiérarchique, contrairement à ce qu'affirmait Benveniste, il n'en résulte pas que ces deux hiérarchies forment un continuum et que la plus grande unité linguistique corresponde à l'unité discursive minimale (cf. Roulet 1990).

Ceci dit, les tentatives d'élargissement des modèles existants soulèvent au moins deux problèmes, qui apparaissent bien dans les dernières descriptions que j'ai proposées : d'une part, on court certains risques de complication et de confusion à vouloir simplement additionner ou juxtaposer, dans le même cadre, des dimensions très différentes, comme la structure statique et la construction dynamique du discours (voir en particulier, dans Roulet 1986, l'introduction de la barre oblique dans la structure hiérarchique pour indiquer la modification du statut hiérarchique d'un constituant, sous l'effet d'une subordination rétroactive); d'autre part, en tentant d'intégrer une nouvelle dimension dans un modèle antérieur qui n'avait pas été conçu pour celle-ci, on court le risque d'en donner une description très réductrice (voir le traitement des séquences narrative et descriptive dans Roulet 1989a).

Il paraît difficile de poursuivre ainsi les recherches en ordre dispersé, en tentant de bricoler tant bien que mal les premiers modèles pour leur permettre de couvrir un champ plus large. Si l'on veut éviter de continuer à développer chacun dans son domaine des hypothèses ad hoc, il faut développer un cadre et une approche satisfaisant aux trois exigences que j'ai formulées.

Cela pose le problème du modèle le plus propre à rendre compte de la complexité et de l'hétérogénéité du discours. Comme le notent fort bien M. Charolles, S. Fischer et J. Jayez,

"... la question de l'objet se traduit immédiatement en termes de construction, en termes d'architecture de modèle, ou, plus exactement, en termes de possibilité de telles architectures. De sorte que l'enjeu du débat revient à savoir s'il est envisageable, et comment, de développer des dispositifs capables de fournir une représentation de l'organisation des

données verbales au sein du discours. Cet enjeu pose un problème redoutable qui est celui de l'intégration d'analyses locales dans un formalisme plus vaste. Ce problème est d'autant plus complexe qu'il ne consiste pas "simplement" à élaborer un cadre permettant de regrouper des données fournies par les recherches conduites à d'autres niveaux de l'analyse linguistique. Le discours constitue en effet lui-même un de ces niveaux, au moins les observations sur son organisation, son fonctionnement, sa mise en œuvre ... ne manquent-elles pas. Ces observations sont extrêmement diverses, pour ne pas dire divergentes dans les perspectives qu'elles valorisent. Les concepteurs de modèles ne peuvent en tout cas les ignorer et une des premières difficultés auxquelles ils sont confrontés consiste précisément à voir comment dépasser cette diversité et cette richesse. A cela s'ajoute le fait que le discours, ne relevant pas seulement de la langue mais aussi de son usage, se trouve nécessairement soumis à des déterminations de caractère psychologique et social dont l'intégration, on s'en doute, est, elle aussi, source de difficultés. Difficultés car le problème consiste moins à relever des corrélations entre telle ou telle configuration discursive et tel ou tel contexte matériel d'occurrence, qu'à saisir en quoi l'organisation proprement dite du discours est déjà une mise en forme de son insertion dans le situationnel, et programme, en quelque sorte de l'intérieur, dans la langue, son propre traitement" (Présentation de Charolles & al. 1990, 7-8).

Le problème épistémologique est ainsi parfaitement posé, peut-être, comme c'est le cas souvent en France, trop bien, au risque de décourager et de discréditer par avance toutes les tentatives, même étiques, de saisie des dimensions pertinentes et de leurs interrelations, et de conforter du même coup la dispersion des approches ponctuelles, comme en témoigne d'ailleurs l'éclatement des communications réunies dans le volume que ces considérations introduisent.

Ce qui est requis, ce n'est donc pas seulement une approche qui prenne en compte les principales dimensions du discours, mais un modèle qui permette d'intégrer celles-ci, en reconnaissant la place centrale du dispositif récursif. Or, l'évolution des recherches en syntaxe montre bien combien, à partir d'un certain degré de diversité, d'hétérogénéité et de complexité des faits à décrire, il peut être utile de remplacer une approche globale ou une approche multidimensionnelle par une approche modulaire (cf. Chomsky 1987), qui soit capable de saisir à la fois la spécificité de chaque composante et les interrelations entre celles-ci. On peut faire l'hypothèse qu'il en va de même dans le champ du discours, comme le suggèrent Motsch (1989), Viehweger (1989) et Rubattel (1990).

Adopter une approche modulaire de l'interaction verbale, c'est faire l'hypothèse que les propriétés de celle-ci relèvent de domaines différents.

caractérisés par des systèmes de connaissances indépendants, mais en interrelation constante (cf. Motsch 1989, 1991 et Rubattel 1990).

Cela doit permettre d'éviter les confusions entre différentes dimensions de l'organisation de l'interaction verbale, d'affiner la description, en évitant de réduire une forme ou une structure à une des dimensions qu'elle manifeste, et surtout, comme le suggère Rubattel (1990) de "parer à la prolifération de nouvelles entités théoriques, qui ne sont en fait qu'une combinaison encore non décrite de propriétés reconnues par ailleurs dans le modèle".

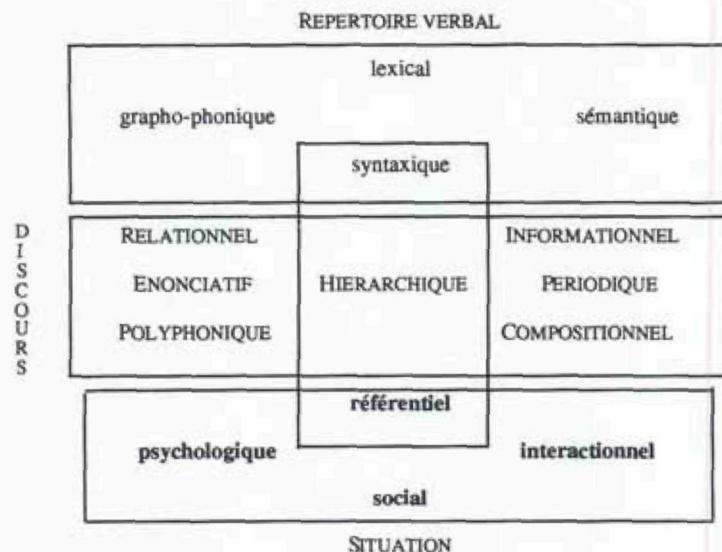
Deux voies différentes peuvent être suivies dans le développement d'une approche modulaire : soit partir d'un nombre limité de modules correspondant à des dimensions déjà assez bien connues du discours, comme le fait Motsch (1989) pour certaines dimensions textuelles en centrant sa présentation sur les modules syntaxique, sémantique, ainsi que sur les modules des actes illocutoires et de la structure informationnelle, ou comme le fait Rubattel (1990), soit tenter de dresser d'emblée un modèle global, comportant tous les modules requis par le traitement de l'interaction verbale. Je suivrai ici cette seconde voie; même si elle est plus périlleuse, car elle aborde des dimensions de l'interaction encore mal connues, elle présente néanmoins l'avantage de privilégier la vision d'ensemble du système plutôt que de s'en tenir à certaines dimensions déjà familières.

Quant au mode d'articulation entre les modules, on peut, selon Sabagh, distinguer trois types d'architectures modulaires, d'après le mode d'interrelation autorisé entre les modules : en série, hiérarchique et hétérorachique (1989, 49-50); à la différence de Motsch (1989), qui semble adopter une architecture en série, mais prend en compte un nombre très limité de modules, je retiendrais ici l'hypothèse d'une structure hétérorachique, qui autorise des interactions entre les connaissances fournies par tous les modules, mais aménagée, pour tenir compte des interactions privilégiées entre les connaissances des modules de trois sous-ensembles. C'est ainsi que les informations fournies par le module social peuvent interagir avec celles fournies par les modules lexical, dans le choix d'un mot, phono-graphique, dans le choix d'une intonation, syntaxique, dans le choix d'une forme d'interrogation ou sémantique, dans le calcul d'un signifié ou les informations fournies par le module social ou le module interactionnel avec celles fournies par le module hiérarchique, dans le choix d'une certaine forme de constituant subordonné de l'intervention, etc., mais que les modules référentiel, hiérarchique et syntaxique sont liés par des relations privilégiées, non seulement entre eux, mais aussi, pour chacun, avec les modules du même sous-ensemble, comme je le montrerai plus loin.

Je vais tenter ici de dresser un premier inventaire des modules qui me paraissent les plus importants, de définir sommairement les connaissances qui les caractérisent et de saisir les interactions entre celles-ci, mais ces hypothèses doivent être considérées, dans l'état actuel de nos connaissances, comme étiques et programmatiques (voir Motsch 1989 et Rubattel 1990). En fait, la représentation modulaire est à prendre, dans l'état présent de la réflexion, davantage comme un instrument heuristique devant permettre de mieux saisir l'ensemble des dimensions pertinentes et de leurs interactions que comme un modèle achevé. J'ajoute que, pour moi, comme pour Motsch (1989), et à la différence de Fodor ou de Garfield (1987), l'hypothèse de la modularité vise à rendre compte du fonctionnement de l'interaction verbale, et non du fonctionnement de l'esprit humain.

Je vais admettre avec d'autres chercheurs, comme Charaudeau (1989, 13-14), que l'interaction verbale se développe aux points de rencontre entre deux entités, un répertoire verbal et une situation d'interaction. A partir de là, je fais l'hypothèse que la construction et l'interprétation de l'interaction sont soumises à trois types de contraintes : des contraintes qu'on peut appeler situationnelles, liées à l'univers de référence, au contexte social, à la situation d'interaction et au contexte psychologique, des contraintes linguistiques, liées à la syntaxe, au lexique, à la sémantique et à la phonologie ou à l'orthographe de la ou des variété(s) de langue utilisée(s), et des contraintes proprement discursives, liées à différents plans d'organisation du discours : hiérarchique, relationnel, énonciatif, polyphonique, informationnel, périodique et compositionnel.

J'obtiens ainsi une quinzaine de dimensions, correspondant à autant de modules, qu'on peut figurer dans le schéma suivant, en distinguant les dimensions discursives à l'aide de majuscules ordinaires et les dimensions situationnelles à l'aide de minuscules en caractères gras.



On observe que trois dimensions, les dimensions syntaxique, hiérarchique et référentielle, occupent une place centrale dans le schéma. D'une part, ce sont elles qui déterminent les constituants de base auxquels renvoient les connaissances des modules appartenant au même sous-ensemble (linguistique, discursif ou situationnel); voir la position centrale de la syntaxe, dans la théorie générative transformationnelle, par rapport à la phonologie, au lexique et à la sémantique. D'autre part, ce sont ces trois dimensions qui déterminent la structure de l'interaction verbale à différents niveaux : à un premier niveau, l'univers de référence, et en particulier la structure actionnelle dans laquelle le discours s'inscrit ou dont il parle, détermine un certain schéma d'action (voir la demande d'achat dans une librairie décrite par Auchlin et Zenone 1980 ou la demande de conseil décrite par Kallmeyer 1987); à un deuxième niveau, cette structure actionnelle détermine dans une certaine mesure la structure hiérarchique du discours; enfin, à un troisième niveau, cette structure hiérarchique discursive détermine, dans une certaine mesure, la structure syntaxique des énoncés (ainsi quand un acte secondaire est réalisé par une proposition subordonnée).

Je précise que la liste des modules n'est sans doute pas exhaustive (je pense en particulier à la nécessité d'un module proxémique) et que les étiquettes utilisées sont purement indicatives. De plus, on peut déjà faire l'hypothèse que certains modules, comme le module social, qui se révéleront après un examen

plus approfondi trop complexes ou hétérogènes, devront être soit scindés en modules distincts, soit décomposés en sous-modules (voir la théorie de gouvernement et liage pour la syntaxe).

Je ne traiterai pas ici des modules linguistiques, qui sont assez bien connus, même s'il reste à l'évidence beaucoup à faire dans les domaines de la syntaxe et de la sémantique. Je présenterai brièvement les modules situationnels, pour indiquer les systèmes de connaissances qu'ils contiennent. Je m'arrêterai en revanche plus longuement aux modules qui m'intéressent directement : les modules discursifs.

A titre d'illustration, j'analyserai brièvement, selon chacune des dimensions prises en compte, un fragment de l'enregistrement vidéo (disponible dans le commerce) de l'émission *d'Apostrophes* consacrée exclusivement à un entretien entre B. Pivot et G. Simenon en 1981, à propos de la parution de l'ouvrage autobiographique *Mémoires intimes* (Paris, Presses de la Cité, 1981). Ce fragment, dont je donne en annexe une transcription simplifiée, se situe dans la partie centrale de l'entretien ; après avoir abordé successivement les thèmes des enfants, des livres et des femmes de Simenon et avoir révélé ainsi une image favorable de son interlocuteur, Pivot aborde certains traits plus contestables du caractère de l'auteur, qui apparaissent en particulier dans son comportement envers sa première femme, Tiggy.

Examinons maintenant le contenu des différents modules en commençant par les modules situationnels.

Bakhtine (1977, 41) affirmait que "les formes du signes sont conditionnées autant par l'organisation sociale des individus que par les conditions dans lesquelles l'interaction a lieu". On retrouve cette distinction chez les sociologues et les ethno-méthodologues du discours, qui distinguent l'ordre social de l'ordre de l'interaction (cf. Isaac & al. 1989). Le module social réunit les connaissances concernant l'ordre social, alors que le module interactionnel réunit les connaissances concernant l'ordre de l'interaction.

Le module social réunit les principes et les données concernant le milieu géographique, la stratification et les normes sociales, les idéologies, les statuts et les rites socio-culturels, les rapports de forces, etc.

Les données fournies par ce module peuvent toucher principalement, outre les modules linguistiques pour le choix des variétés de langues (voire d'interlangues) utilisées, la structure hiérarchique (voir l'échange-écho en wobé décrit par Egner 1987 ou les préparations en chinois décrites par Auchlin à paraître), la structure relationnelle (dans la détermination des fonctions

interactives rituelles) et la structure interactionnelle (dans la détermination des types d'interactions autorisés).

Dans notre exemple, l'émission *Apostrophes* s'inscrit dans le contexte géographique de la francophonie et, au sein de celui-ci, dans l'univers socio-culturel déterminé par la diffusion du livre et de la télévision (voir à ce propos Debray 1979 et Hamon & Rotman 1981); les interlocuteurs, Pivot et Simenon, tout comme, dans une moindre mesure, les téléspectateurs, y occupent des positions et des statuts bien définis. Je renvoie sur ce point, comme pour le module suivant, aux recherches conduites par l'équipe de Charaudeau sur cette série d'émissions (voir Charaudeau éd. 1984 et Charaudeau 1989a et b).

Le module *interactionnel* réunit les connaissances concernant l'interaction en général, comme, par exemple le principe de coopération et les maximes de Grice (1979), ainsi que les principes plus spécifiques et les données régissant des situations d'interactions particulières : mode de communication (en face à face ou non, immédiate ou différée), mode de gestion de la communication (mono, dia ou polygérée), canal (écrit, oral), type d'interaction (interview, débat, etc.), rôles communicationnels, rapports de places, etc. (voir Charaudeau 1989a et Kerbrat-Orecchioni 1990).

Dans l'émission *Apostrophes*, nous sommes dans la situation interactionnelle d'un entretien télévisé, situation d'interaction en face à face, pour les locuteurs, qui définit des rôles communicationnels déterminés : questionneur, questionné, auditoire extérieur, non captif, une interaction à dominante monogérée, l'emploi d'un canal oral, et dans laquelle se négocient des rapports de places (voir en particulier dans notre extrait la manière dont les deux interlocuteurs négocient l'attribution des places "homme bon" et "homme cruel" à Simenon dans ses rapports avec les femmes).

Le module *référentiel* traite à la fois du monde d'événements et d'objets, tel qu'il est perçu par les interlocuteurs, dans lequel le discours s'insère et du monde (qui peut coïncider plus ou moins avec le précédent) dont il parle. Il traite par conséquent d'une part de la place du discours, comme action, dans une structure actionnelle plus vaste, et d'autre part, de la manière dont la structure et le contenu du discours sont déterminés par l'univers de référence, tel qu'il est perçu dans une certaine culture.

Dans le cas d'*Apostrophes*, on a affaire à une interaction qui se situe dans un univers actionnel déterminé, celui des médias, qui visent à attirer et à soutenir l'attention du public en l'informant et/ou en le divertissant. L'émission doit satisfaire la curiosité des téléspectateurs par l'originalité des informations

qu'elle fournit sur un auteur et sur un livre et les distraire par une certaine qualité de l'interaction entre les interlocuteurs. D'où un schéma d'action tenant à la fois ou alternativement de l'interrogatoire de police et de la consultation psychologique, dans la mesure où le questionneur vise à amener le questionné à dire des choses que celui-ci n'a peut-être pas envie de dire ou dont il n'a pas conscience (voir les nombreux échanges secondaires préparant l'interpellation principale *vous êtes un drôle de lascar avec les femmes* [41]).

D'autre part, le plan et le contenu mêmes de l'entretien sont largement déterminés par l'univers de référence, qui comprend le contenu du livre, surtout si, comme dans le cas particulier, il est autobiographique, ainsi que la vie présente et passée de l'auteur (voir les renvois fréquents au texte : *vous le racontez là aussi* [45]; *vous racontez cette scène* [63]; *vous lui avez dit je te trompe pratiquement chaque jour* [79-80]).

Quelles que soient les contraintes imposées par la situation sociale et par l'univers de référence sur la construction du discours, les interlocuteurs gardent une marge de manœuvre importante par rapport à celles-ci; le *module psychologique* vise tout d'abord à saisir cette dimension individuelle de la construction du discours. Ainsi, il est intéressant de tenter de reconstituer, à partir des informations données par d'autres modules, en particulier hiérarchique, relationnel, polyphonique et périodique, sur la structure et le déroulement du discours, les tactiques mises en œuvre par les interlocuteurs, les coups discursifs successifs, d'attaque et/ou de défense, qu'ils jouent et d'évaluer le degré d'échec et de réussite de ceux-ci.

Dans notre entretien, on peut reconstituer la tactique, par certains aspects analogues à celle des interrogatoires en cour de justice décrites par Atkinson & Drew (1979), qui est utilisée par Pivot pour confronter soudain Simenon avec des aspects de son comportement qui s'accordent mal avec l'image plutôt favorable qu'il a donnée de lui jusque là et pour pousser l'écrivain à aller au-delà de celle-là. Pivot commence par établir une certaine connivence avec son interlocuteur en faisant mine de prendre en compte, dans les actes et échanges secondaires du début (en particulier [1-9] et [30-34]), l'image bonhomme que celui-ci a donnée de lui-même dans la première partie de l'entretien pour lui opposer soudain, dans son intervention principale, à partir des *mais* de [35] et de [39], des faits qui sont en contradiction avec celle-ci, et contraindre ainsi Simenon à se révéler tel qu'il est.

Comme l'a montré Aston (1988, 73-97) à propos d'interactions apparemment aussi contraintes et stéréotypées que celles qu'on peut observer dans une librairie, les interlocuteurs s'écartent fréquemment du schéma d'action

pour se livrer à des échanges davantage centrés sur la qualité de la relation inter-individuelle ou, comme il dit, le *plaisir du texte*, que sur l'objet de la transaction. On touche là une dimension fondamentale quoique peu prise en compte jusqu'ici du discours, ce qu'Auchlin (1990) appelle le *bonheur conversationnel* et que j'appellerai plutôt ici, car le concept ne me paraît pas limité au champ de la conversation et de l'oral, le *plaisir discursif*. Cette dimension relève d'abord du module psychologique.

Ce plaisir discursif, qui peut se manifester dans l'intonation, le comportement para-verbal ou le choix d'une formulation, est perceptible à plusieurs reprises dans notre entretien : voir l'expression et l'intonation de Pivot dans *décidément elle est extraordinaire Térésa* [20-21], ou le choix des idiomes *drôle de lascar* [41] ou *flagrant délit* [64], énoncés d'un ton et d'un air malicieux par l'un ou l'autre des interlocuteurs.

Passons maintenant aux modules proprement discursifs, en commençant par le *module hiérarchique*. C'est la dimension du discours la mieux décrite dans nos premiers travaux (Roulet 1981 et Roulet & al. 1985). Rappelons que nous distinguons cinq rangs de structure du discours :

- l'*incursion*, délimitée par l'interaction entre les interlocuteurs, qui s'analyse en une ou plusieurs transactions : transactions secondaires d'ouverture et de clôture et une ou plusieurs transactions principales; ainsi, chaque émission d'*Apostrophes* constitue une incursion;

- la *transaction*, délimitée par le traitement d'un thème donné, qui s'analyse en un ou plusieurs échanges coordonnés; ainsi, l'émission d'*Apostrophes*, outre les brèves transactions d'ouverture et de clôture de l'entretien, se divise en un certain nombre de transactions, portant sur des thèmes donnés et marquées généralement par des commentaires métadiscursifs, comme, par exemple : *puisque vous m'y incitez Georges Simenon parlons des femmes ou je voudrais qu'on parle maintenant de votre puissance*;

- l'*échange*, qui s'analyse généralement en trois interventions, liées par des fonctions illocutoires initiative et/ou réactive, mais qui peut être prolongé par la production de réactions négatives (qu'il s'agisse d'une réponse négative du questionné ou d'une réaction négative du questionneur à la réponse du questionné); le fragment d'*Apostrophes* décrit ici constitue un échange, formé de six interventions : [1-46], [47-62], [63], [64-76], [77-80] et [81-86], parce que deux des réactions du questionneur sont au moins partiellement négatives (comme l'indiquent les enchaînements en *mais* et *oui mais*);

- l'*intervention*, qui s'analyse en un acte principal, éventuellement entouré d'actes, d'interventions et d'échanges secondaires, liés au premier par des relations dites interactives; c'est ainsi que la première intervention de Pivot [1-45] est longue et présente une structure très complexe, puisqu'elle est formée de plusieurs actes, échanges et interventions secondaires et d'une intervention principale [39-46], elle-même complexe;

- enfin l'*acte de langage* (par exemple *alors vous êtes romantique* [1]).

Ceci dit, cette présentation doit être modifiée et complétée au moins sur deux points importants :

- a) la séparation entre structures hiérarchique, relationnelle et périodique, et
- b) la définition de l'unité discursive minimale.

Le premier point apparaît clairement ici dans la séparation entre les modules hiérarchique, relationnel et périodique.

Quant au second, Rubattel (1987, 1989) a montré que l'acte de langage réalisé sous la forme d'une proposition grammaticale, principale ou subordonnée, ne constituait pas, comme nous l'avions admis implicitement au départ pour simplifier, l'unité discursive minimale; il a observé en particulier que des syntagmes prépositionnels comme *Malgré l'absence de bases légales*, dans l'intervention *La décision des autorités doit être respectée, malgré l'absence de bases légales*, constituaient, au même titre que la proposition subordonnée correspondante, *Bien qu'elle manque de bases légales*, une unité discursive susceptible d'établir avec l'acte directeur une relation interactive (ici de contre-argument), voire de jouer le rôle d'acte directeur par rapport à un acte secondaire; il a dénommé ses unités discursives minimales semi-actes. De son côté, Auchlin a proposé dans sa thèse (à paraître) de traiter les syntagmes disloqués et thématisés du type, *Ces bases légales*, dans *Ces bases légales, elles font cruellement défaut*, comme des unités discursives secondaires reliées à l'acte principal par une fonction interactive d'"à propos". Enfin, Berrendonner (1990) a été amené récemment, à partir d'observations sur deux types différents de reprise (rappel et liage), à définir une unité discursive minimale, qu'il appelle la clause, qui répond à des critères d'identification précis et qui englobe précisément les cas décrits par Rubattel et par Auchlin. Il est dès lors possible, à partir de ces critères, de dégager les unités discursives minimales d'un discours.

Berrendonner montre en particulier que le pronom ne peut être remplacé par une expression définie dans le liage alors que c'est parfaitement possible dans le rappel (voir la différence entre *Mon voisin est décédé. Le pauvre*

homme n'avait pas de famille et **Mon voisin ne savait pas que le pauvre homme était malade*). Appliqué à une séquence telle que

Mon voisin, le pauvre homme a perdu tous ses biens

ce critère permet de confirmer l'hypothèse selon laquelle *Mon voisin* constitue un acte discursif. Il permet d'attribuer le même statut à des constituants propositionnels dont nous ne savions que faire jusqu'ici, comme ceux qui se trouvent au début des séquences suivantes :

Pour que ma voisine puisse faire vivre sa famille, elle (ou la pauvre femme) est obligée de faire des ménages (cette séquence est formée de deux unités discursives alors que la suivante n'en comporte qu'une : *Ma voisine est obligée de faire des ménages pour qu'elle puisse faire vivre sa famille*).

Mon voisin une fois rentré de son travail, il (ou le pauvre homme) n'a plus la force de se faire à manger.

Quand mon voisin en a assez de la solitude, il (ou le pauvre homme) vient me rendre visite (ou Mon voisin vient me rendre visite, quand le pauvre homme en a assez de la solitude).

Ces hypothèses sont suffisamment convergentes et argumentées, à partir de l'observation de faits différents, pour que je juge intéressant d'admettre comme base de la hiérarchie une unité que j'appellerai *acte discursif*, qui ne doit pas être confondue avec l'acte illocutoire et qui comporte toutes les propriétés des unités appelées *semi-actes* et *clauses* par Rubattel et par Berrendonner. Dans le fragment d'*Apostrophes*, on trouve de nombreux exemples d'actes discursifs qui ne sont pas des actes illocutoires : ainsi les unités détachées et thématisées *depuis que je connais Térésa* [19], *Térésa* [21], *tout ça* [34] ou *fille-là déjà* [68].

Le module hiérarchique occupe une place centrale dans le système modulaire par rapport aux autres modules discursifs. Comme le suggérait déjà Rubattel (1990, 308), il définit les constituants discursifs auxquels s'appliquent les opérations des autres modules d'ordre discursif, qu'il s'agisse des relations illocutoires ou argumentatives, des segments périodiques, de la progression thématique, ainsi que des enchâssements de constituants dia-polyphoniques ou des enchâssements de séquences discursives de types différents.

Par ailleurs, le module hiérarchique est en relation avec les modules syntaxique et phono-graphique (dans la délimitation des constituants discursifs), ainsi qu'avec les modules social et interactionnel (dans la détermination de certaines structures dialogiques).

Passons maintenant au *module relationnel*. Dans le modèle présenté dans Roulet & al. (1985), nous avions tendance à confondre structure hiérarchique et structure relationnelle. Cela apparaissait bien avec l'emploi, dans les schémas hiérarchiques, de notations telles que +As, qui indiquaient à la fois que l'acte avait, dans l'intervention, un statut subordonné et qu'il était dans une relation d'argument avec l'acte principal. Corollairement, nous avions tendance à ne prendre en compte que les relations entre les constituants de surface du discours, au risque d'être parfois contraints d'introduire dans la structure un constituant implicite; ainsi lorsque un *Mais* ou un *En fait* apparaissait en tête d'intervention ou lorsqu'un *d'ailleurs* n'était suivi que d'un argument. De fait, comme l'a montré Berrendonner (1983, 1990) à propos du fonctionnement des anaphores et des connecteurs, un constituant discursif peut être en relation aussi bien avec un élément de la situation ou avec un implicite qu'avec un constituant discursif antérieur; dès lors, si l'on veut poser un principe général recouvrant les trois cas, il faut admettre que la relation s'établit avec un état de la mémoire discursive, qui peut correspondre, mais ne correspond pas nécessairement, au contenu d'un constituant antérieur du discours.

Je rappelle que Berrendonner entend par *mémoire discursive* l'ensemble des savoirs partagés par les interlocuteurs; cet ensemble comprend les savoirs encyclopédiques et culturels utilisés par ceux-ci comme axiomes dans leurs activités déductives et il est de plus alimenté en permanence par l'activité d'interaction; énoncés, actes et implicites, qu'ils aient leur source dans les interlocuteurs ou dans la situation, y sont convertis en informations de nature homogène.

On trouve un bon exemple d'enchaînement sur des informations enregistrées en mémoire discursive dans l'extrait d'*Apostrophes*, lorsqu'on étudie la relation marquée par le connecteur *décidément* [20]; l'acte discursif introduit par celui-ci n'est pas mis en relation seulement avec l'information donnée par l'acte discursif antérieur [19], mais avec toutes les informations stockées en mémoire discursive depuis le début de l'entretien sur les effets positifs de la présence de Téréza sur Simenon.

La distinction entre les modules hiérarchique et relationnel permet de résoudre un problème délicat soulevé par le modèle antérieur, à savoir la différence entre la structure hiérarchique de surface du discours et les relations entre les constituants et les informations enregistrées dans la mémoire discursive, qui se situent à un niveau plus profond.

Le fonctionnement du module relationnel est centré sur un principe d'interprétation comme la cohérence (Charolles 1989) ou la pertinence (Sperber & Wilson 1986); ces principes commandent le repérage des informations stockées en mémoire discursive qui sont nécessaires à l'interprétation d'un constituant du discours. On se référera aux travaux de Moeschler (1989), qui développe, dans le cadre de la théorie de la pertinence, une tentative intéressante de traitement du rôle relationnel des connecteurs dans l'interprétation des dialogues.

Le module relationnel est en relation directe avec les modules hiérarchique (en particulier lorsque la relation touche deux constituants discursifs), énonciatif (lorsque la relation est d'ordre illocutoire, argumentatif ou reformulatif), thématique (pour la relation de thématisation), référentiel (pour les relations spatio-temporelles), polyphonique (pour les relations dia-polyphoniques). Par ailleurs, il est en relation directe avec les modules social (pour les relations de préparation) et interactionnel (pour les relations d'ouverture et de clôture).

Dans l'échange d'*Apostrophes*, les interventions sont liées par des relations initiative et/ou réactive, qui relèvent du module énonciatif et pour lesquelles nous continuons à utiliser l'étiquette de fonctions illocutoires : requête - information/réponse - concession/requête - information/réponse - concession/requête - information.

Quant aux relations interactives touchant les constituants secondaires de l'intervention, elles relèvent du module social pour les relations interactives rituelles (voir *excusez-moi l'expression* [40]), du module énonciatif pour les relations interactives argumentatives (voir *parce que vraiment vous êtes l'infidèle total* [43]) et reformulatives (voir *en tout cas moi* [60]), du module thématique pour la relation interactive de thématisation (voir *depuis que je connais Térésa* [19]) et du module référentiel pour les relations interactives spatio-temporelles (voir *et elle m'a dit c'est cette femme-là ou moi* [65]).

Le module énonciatif réunit les connaissances liées à la position et aux prises de position de l'énonciateur, ainsi qu'aux contraintes discursives et interprétatives que celui-ci impose au destinataire à l'aide de formes ponctuelles ou récurrentes : déictiques, appellatifs, marqueurs de relation et d'orientation illocutoires, modalisateurs, vocabulaire axiologique, opérateurs et connecteurs argumentatifs, connecteurs reformulatifs et marques aspecto-temporelles, parallélismes formels ou sémantiques, formes ludiques.

Il est en relation étroite avec les modules hiérarchique et relationnel puisqu'il détermine les relations illocutoires initiative et réactive spécifiques entre les interventions constitutives d'échanges ainsi que les relations interactives de type argumentatif entre certains constituants de l'intervention. Par ailleurs, il est en relation, ainsi que nous le verrons, avec le module compositionnel, puisque les récurrences de marques énonciatives aspectotemporelles ou de parallélismes jouent un rôle important dans la définition de certains types de séquences discursives. Enfin, il est en relation avec le module psychologique, dans la saisie de la dimension stratégique du discours.

Dans l'extrait d'*Apostrophes*, on observera en particulier le rôle des nombreux connecteurs argumentatifs et reformulatifs : *mais, seulement, parce que, tout de même, décidément, justement, eh bien, en tout cas* dans la spécification des relations interactives. Il est intéressant d'observer aussi d'une part l'opposition entre le vocabulaire axiologique méliorant (*romantique, bon*) utilisé par Pivot dans les échanges préparatoires et le vocabulaire péjorant (*drôle de lascar, infidèle total, cruel*) de ses interventions principales et, d'autre part, l'accumulation de vocabulaire péjorant (*pénible, tromper, humiliier, mentir, tricher, cruel*) dans la réponse de Simenon; ce vocabulaire axiologique joue un rôle important dans les stratégies des deux interlocuteurs telles qu'elles pourront être décrites dans les modules périodique et psychologique.

Passons maintenant au *module polyphonique*, qui traite des structures diaphoniques et polyphoniques. Je rappelle que, dans les faits traités généralement sous l'étiquette de polyphonie (par exemple chez Bakhtine et Ducrot), j'établis une distinction entre la reprise, dans le discours du locuteur, du discours effectif ou potentiel de son interlocuteur, que j'appelle *diaphonie*, et la reprise du discours d'autres énonciateurs que l'interlocuteur, qui constitue pour moi la *polyphonie* au sens restreint (cf. Roulet & al. 1985); cette distinction me paraît importante, car la diaphonie joue un rôle différent de la polyphonie dans l'interaction verbale.

Dans le fragment d'*Apostrophes*, on trouve un premier exemple de diaphonie, que l'on peut qualifier d'explicite, dans la séquence : - *très naïf - vous êtes très naïf* [3-4], où le questionneur reprend le discours du questionné avant de poursuivre; on trouve un autre exemple de diaphonie, qu'on peut qualifier d'implicite, dans l'acte *mais un jour vous racontez cette scène* [63], car le *mais* ne fait que renvoyer au discours de l'interlocuteur pour introduire une opposition argumentative.

Quant à la polyphonie, on en trouve plusieurs exemples; ainsi, *ma première femme m'avait dit qu'elle se suiciderait* [47] ou *et elle m'a dit c'est cette femme là ou moi tu vas la foutre à la porte immé* [65-66].

On peut se demander où se situent dans ce modèle modulaire les faits décrits généralement dans la catégorie de l'intertextualité. Je propose de rattacher au module polyphonique tous les faits d'échos d'autres voix qui sont parfois rangés sous cette étiquette, alors que je rattacherai au module compositionnel tous les faits d'échos d'autres types ou genres discursifs.

Les exemples que j'ai produits montrent que le module polyphonique est en relation avec les modules hiérarchique, relationnel, et énonciatif. Nous verrons qu'il l'est aussi avec le module compositionnel.

Le module informationnel traite d'une part de la distinction entre les composants thématique et rhématique des constituants du discours. Voir *fille-là déjà ça m'a complètement gêné* [68] où la thématisation par détachement donne lieu à un acte discursif distinct, lié à l'acte principal par une relation interactive dite d'à propos ou de thématisation.

Le module traite d'autre part de la progression thématique du discours. Combettes et Tomassone (1988) montrent bien pour le français, en s'inspirant des travaux de l'École de Prague, comment on peut dégager la macro-structure thématique d'une séquence en repérant les chaînes anaphoriques construites à partir d'un thème ou d'un rhème. Ils distinguent différents types de progression thématique : progression linéaire, progression à thème constant, progression à thèmes dérivés et rupture thématique, qui peuvent se combiner dans le même discours.

On observe ainsi, dans notre entretien, une progression linéaire dans l'intervention [5-6], une progression à thème constant dans l'intervention [20-22], et une combinaison des progressions linéaire, à thème constant et à thèmes dérivés dans l'intervention [24-28].

Mais Combettes & Tomassone, comme les linguistes pragois, ne traitent que du discours monologique et monogéré, et leur approche ne peut donc s'appliquer qu'à la macro-structure thématique d'une intervention. Or, la macro-structure thématique du discours dialogique, comme le note pertinemment Dittmar (1988a et b), a une dimension interactionnelle, ou polygrée, qui soulève des problèmes plus complexes, qui n'ont guère été étudiés jusqu'ici (voir cependant de Fornel 1986 et 1988).

Dans le discours dialogique, selon le type et la phase de l'interaction, il revient généralement à un des interlocuteurs, initiateur de l'échange, d'introduire un thème et un rhème, par exemple *vous* et *parfois naïf*, dans l'intervention [2], mais ce dernier est soumis explicitement, comme thème, à une ratification par l'interlocuteur, comme le montre la réponse [3]. On a donc généralement, au premier niveau de l'échange, une progression linéaire.

Parfois, si son intervention est plus complexe, le locuteur introduit plusieurs thèmes et rhèmes; Pivot introduit ainsi successivement, dans l'intervention principale de l'échange principal, le thème *vous*, avec les thèmes *drôle de lascar* et *infidèle total*, et le thème dérivé *votre première femme*, ce qui offre à son interlocuteur différentes possibilités d'enchaînement. Simenon enchaîne sur le dernier thème : *ma première femme*, avant de revenir à *moi*, par un enchaînement linéaire : *seulement ça m'humiliait* [58], à la fin de son intervention.

D'autre part, celui qui répond a toujours la possibilité d'ajouter à l'acte principal de sa réponse un acte secondaire dans lequel il peut introduire un nouveau thème, par exemple *Térésa* dans *depuis que je connais Térésa je n'en ai plus eu* [19]. Le premier locuteur peut alors soit enchaîner sur le thème et le rhème de l'acte principal, soit sur ceux de l'acte subordonné; c'est ce dernier cas de figure que nous observons dans l'intervention de Pivot [20-22], qui ouvre un échange secondaire sur le thème *Térésa*. Dans ce cas, comme dans le précédent, on constate une correspondance étroite entre structure thématique et structure hiérarchique.

Tous les cas que nous venons d'examiner témoignent de la dimension interactionnelle ou polygérée de la progression thématique dans le dialogue.

Quant aux enchaînements thématiques entre des constituants du discours coordonnés, actes, interventions ou échanges, ils peuvent suivre une progression linéaire, à thème constant ou à thèmes dérivés. Ainsi, au début de la transaction *d'Apostrophes*, les enchaînements entre les constituants secondaires de l'intervention principale de l'échange principal, à savoir l'acte secondaire de [1], les échanges secondaires de [2-4] et de [5-7], relèvent d'une progression à thème constant : *vous*.

La structure informationnelle est liée aux structures hiérarchique, relationnelle, périodique et référentielle.

Le module périodique prend en compte la dimension dynamique du discours, c'est-à-dire sa construction par étapes dans le temps. Il traite tout d'abord des conditions qui régissent la complétude des constituants du discours,

en particulier la *complétude dialogique* de l'échange et la *complétude monologique* de l'intervention (correspondant respectivement aux complétudes interactionnelle et interactive de Roulet & al. 1985).

Il décrit d'une part les processus qui, à la suite d'une ou de plusieurs interventions négatives, entraînent une extension de la structure de base de l'échange, comme nous l'avons déjà observé dans l'échange principal du fragment d'*Apostrophes*.

D'autre part, il permet aussi de décrire la construction d'une intervention à l'aide de mouvements discursifs successifs, que ceux-ci soient déclenchés par l'énonciateur lui-même ou par le destinataire, ainsi que des processus de rétrointerprétation auxquels ceux-ci donnent lieu, qui étaient indiqués par une barre oblique dans la structure hiérarchique (cf. Roulet 1987, 1988). Il permet de rendre compte en particulier des processus d'auto-correction, de certaines opérations de reformulations paraphrastique et non paraphrastique décrites par Gülich & Kotschi (1983), Gülich (1988), Roulet (1988) et Rossari (1990), qui sont généralement marqués par des connecteurs reformulatifs, par l'intonation et par les pauses ou, dans le discours écrit, par la ponctuation, les alinéas et les interlignes.

Dans l'échange d'*Apostrophes*, on observe plusieurs cas de construction d'une intervention en plusieurs mouvements discursifs; voir :

eh bien parce qu'elle est sereine
elle est je ne sais pas
c'est un Saint-Bernard elle aussi si je puis dire
enfin
c'est une union vraiment comme je l'imagine [23-28]

ou, avec une auto-correction :

je ne suis pas bon
je suis
j'ai mes défauts comme tout le monde [36-38].

Le module périodique permet d'aborder aussi l'étude du rôle, très important dans la construction du discours, des régulateurs, verbaux et non verbaux, décrits par de Gaulmyn (1987) et Cosnier (1987). Ils sont rares dans le fragment examiné ici.

Par ailleurs, il permet de rendre compte des conflits de structuration mis en évidence par Bouchard (1987). Ainsi, dans le passage où Simenon empêche Pivot de développer la question principale de la transaction *tout ça mais*

n'empêche, pour rectifier le contenu du dernier acte subordonné qui la préparait : *je ne suis pas bon* [35-36] ou dans celui où Pivot, croyant la réponse terminée, d'autant qu'elle était marquée par *c'est tout*, tente d'ouvrir une nouvelle intervention, mais à ce moment-là, qui est interrompue par la fin de la réponse de Simenon : *et depuis lors...* [73-76].

Enfin, il permet de rendre compte d'un processus guère décrit jusqu'ici, mais sans doute significatif, je veux parler de la fusion d'actes ou de mouvements discursifs marqués comme distincts (par la juxtaposition de deux propositions ou par la présence d'un connecteur reformulatif) en un mouvement discursif de surface. Ainsi dans la séquence déjà mentionnée :

c'est un Saint-Bernard elle aussi si je puis dire [25]

où le *si je puis dire* n'est pas énoncé comme un acte indépendant de commentaire, mais intégré comme une modalité dans l'acte antérieur.

C'est aussi le module périodique qui traite du problème, très important mais guère étudié jusqu'ici, des phases d'enregistrement de l'information dans la mémoire discursive. Je ferai l'hypothèse qu'il faut distinguer deux phases ou modes d'enregistrement, un enregistrement intermédiaire et transitoire, impliquant simplement une adjonction au stock d'informations, à la fin de chaque acte discursif, et un enregistrement définitif, impliquant une clôture et une totalisation des informations enregistrées jusque là dans la mémoire discursive, à la fin de chaque mouvement discursif. La fusion en un acte discursif de ce qui aurait pu être énoncé en plusieurs actes, voire en plusieurs mouvements discursifs, comme dans l'exemple ci-dessus, implique une modification, importante pour l'interprétation de la séquence, dans le mode d'enregistrement des informations en mémoire discursive.

La dimension périodique du discours est liée en particulier aux dimensions hiérarchique et relationnelle (cf. Roulet 1986, 1987), référentielle (cf. Gülich 1988) et psychologique, comme je l'ai déjà indiqué précédemment.

Le module compositionnel rend compte de la reconnaissance de séquences discursives typiques (par exemple de la distinction entre les séquences dialogique et monologique ou, dans un discours monologique, entre les séquences narrative et délibérative décrites par Weinrich), caractérisées par des propriétés spécifiques, ainsi que de leurs modes de combinaison dans un discours : par exemple, enchaînement d'une structure dialogique dans une structure monologique ou enchaînement d'une séquence narrative dans une séquence délibérative.

Compte tenu des problèmes soulevés par la typologie la plus utilisée en français, celle de Werlich-Adam (Adam 1987; cf. Roulet 1991b), je m'en tiendrai à une typologie des séquences discursives fondée principalement sur les dimensions hiérarchique et énonciative du discours, en relation avec la dimension référentielle.

Je pose tout d'abord une différence entre deux types de séquences discursives relevant de deux rangs différents de la structure hiérarchique du discours : la séquence dialogique, correspondant au rang de l'échange, et la séquence monologique, correspondant au rang de l'intervention (cf. Roulet & al. 1985 et, supra, le module hiérarchique).

Je distingue ensuite trois types de séquences monologiques en me référant à un aspect de la dimension énonciative du discours, à savoir la récurrence d'ensembles spécifiques de marques aspecto-temporelles, et à un aspect de la dimension référentielle, à savoir la différence entre séquences d'idées, séquences d'actions passées et séquences d'actions futures : les séquences délibérative, narrative et procédurale. Les deux premiers termes que j'utilise renvoient bien sûr au modèle de Weinrich (1973), mais corrigé et affiné au vu des résultats des recherches récentes sur l'emploi des temps dans le discours.

Quant aux propriétés discursives de la séquence monologique procédurale, elles n'ont pas fait l'objet d'études aussi systématiques que les séquences délibérative et narrative, du moins pour le français; le statut de celle-ci est donc moins assuré; on peut néanmoins faire l'hypothèse qu'elle se distingue des deux autres, au plan énonciatif, par la récurrence de marques aspecto-temporelles spécifiques : en particulier impératif, infinitif et futur (voir Adam 1987, 68).

On peut distinguer, dans chacun de ces types de séquences, différents genres comme, par exemple, la recette de cuisine ou la notice de montage pour le type procédural, en se référant aux connaissances fournies par le module référentiel.

Les différents types de séquences sont exclusifs et ne peuvent se combiner que par des relations d'enchâssement; c'est ainsi qu'une séquence monologique délibérative peut être enchaînée dans une séquence monologique narrative ou une séquence dialogique dans une séquence monologique délibérative; en revanche, on ne peut superposer deux types de séquences dans le même segment de discours : un segment ne peut relever de deux types de séquences et superposer une séquence monologique narrative et une séquence monologique délibérative.

Je poserai enfin comme principe que le type global d'un discours est défini par le type de la séquence la plus élevée dans la structure hiérarchique.

Par ailleurs, chacun des types de séquences que j'ai distingués peut être modulé selon deux dimensions, elles-mêmes combinables dans la même séquence : les dimensions argumentative et autotélique, qui relèvent du module énonciatif.

La dimension argumentative d'une séquence est marquée à des degrés divers par l'occurrence de marques linguistiques relevant du module énonciatif telles que le vocabulaire axiologique, les modalités, ainsi que les opérateurs et les connecteurs argumentatifs. C'est ainsi qu'une séquence monologique délibérative, narrative ou procédurale peut être plus ou moins marquée du point de vue argumentatif.

La dimension autotélique est marquée à des degrés divers par des parallélismes et/ou des formes ludiques qui relèvent du module énonciatif. Enfin, les deux dimensions argumentative et autotélique sont combinables dans la même séquence.

Le module compositionnel est lié au module hiérarchique, pour la détermination des lieux d'enchâssement de séquences, au module référentiel, qui détermine dans une large mesure les relations entre certains constituants d'un type de séquence, par exemple les relations temporelles et spatiales entre les constituants centraux d'une séquence narrative et d'une séquence descriptive, au module énonciatif, qui détermine, par l'emploi de marques aspecto-temporelles et argumentatives, la manière dont les données référentielles sont présentées au destinataire afin de produire sur lui certains effets, et au module périodique, qui rend compte de la réalisation dynamique d'une séquence ou de séquences articulées dans le discours.

L'échange d'*Apostrophes* examiné ici est à l'évidence une séquence discursive dialogique. Quant aux interventions qui la composent, ce sont des séquences discursives monologiques délibératives, à l'exception des deux séquences narratives [47-62] et [64-76], aisément reconnaissables aux temps utilisés, à la structure référentielle complication-action-résolution et, pour la seconde, à la marque *un jour* [64].

En outre, on observe que la seconde séquence monologique narrative est composée en partie des interventions d'un échange entre Simenon et Tiggy et intègre donc d'une certaine manière une séquence dialogique. Cela ne pose guère de problème dans la mesure où un échange est une séquence d'événements verbaux et où ceux-ci peuvent être rapportés en tant

qu'événements successifs dans une structure monologique narrative; mais l'échange ainsi rapporté conserve une dimension dialogique au niveau de l'enchaînement entre les répliques. On a donc une structure mixte, à la fois monologique et dialogique.

J'ai tenté ici d'esquisser brièvement une approche modulaire de l'analyse du discours; si cette première esquisse a privilégié inévitablement la présentation des systèmes de connaissances des différents modules, on n'oubliera pas que c'est surtout dans l'étude systématique des interrelations entre ceux-ci dans différents types d'interactions verbales que réside l'intérêt de l'approche.

Extrait de l'émission d'*Apostrophes*: entretien avec G. Simenon (1981)

- | | |
|--------|--|
| BP. | alors vous êtes romantique
vous êtes parfois naïf |
| GS. | très naïf |
| 5 BP. | vous êtes très naïf
vous êtes timide
ce qui me paraît surprenant e |
| GS. | c'est la vérité |
| BP. | c'est la vérité |
| 10 GS. | oui |
| 10 BP. | c'est peut-être pour ça que quelquefois je parle trop fort et j'élève
trop fort la voix
c'est comme tous les timides
on a des moments où on explose e |
| 15 GS. | rarement
ça ne m'est plus arrivé depuis vingt ans |
| 15 BP. | depuis vingt ans |
| GS. | oui
depuis que je connais Téresa je n'en ai plus eu |
| 20 BP. | décidément
elle est extraordinaire Téresa
elle vous a fait perdre tous vos défauts |
| GS. | eh bien eh bien parce qu'elle est sereine
elle est je ne sais pas |
| 25 | c'est un Saint-Bernard elle aussi si je puis dire
je ne sais pas |

- enfin
c'est une union vraiment comme je l'imagine
- BP. bon
30 vous êtes romantique
vous êtes naïf
vous êtes timide
vous êtes bon
tout ça
35 mais n'empêche
- GS. je ne suis pas bon
je suis
j'ai mes défauts comme tout le monde
- BP. oui mais enfin vous êtes
excusez-moi l'expression
vous êtes un vous êtes un un drôle de lascar avec les femmes
parce que vraiment vous êtes l'infidèle total
e il y a tout de même votre votre première femme
45 vous le racontez là aussi
moi j'aimerais bien
- GS. ma première femme m'avait dit qu'elle se suiciderait
- BP. voilà
- GS. si je la trompais
50 or comme j'avais un besoin
elle était très peu attirée par l'amour physique
très très peu
et je devais prendre des précautions
j'ai pas besoin de vous dire d'indiquer lesquelles
55 qui rendaient la chose assez pénible
par conséquent aucune femme n'a jamais autant été autant
trompée de sa vie
seulement ça m'humiliait
il n'y a rien qui humilie un homme comme de devoir mentir
60 en tout cas moi
comme de devoir tricher
eh bien j'ai triché pendant près de vingt ans
- BP. mais un jour vous racontez cette scène
- GS. un jour elle nous a trouvés en flagrant délit avec Boule
65 et elle m'a dit c'est cette femme-là ou moi
tu vas la fouter à la porte immé
c'est cette fille-là ou moi
fille-là déjà ça m'a complètement gêné
faut dire qu'elle sortait d'une famille bourgeoise
70 elle n'était pas du peuple comme moi

alors c'était du cette fille-là
eh bien j'ai dit ce sera cette fille-là alors
c'est tout

BP. mais à ce moment-là

75 GS. et depuis lors nous n'avons plus jamais eu de rapports mais nous
avons continué à vivre ensemble

BP. oui d'accord
mais vous avez été très cruel à ce moment-là
vous lui avez dit je te trompe pratiquement chaque jour depuis
vingt ans et parfois plusieurs fois par jour

80 GS. eh oui
mais je lui ai dit ça justement pour que elle comprenne qu'elle ne
devait pas porter toute sa haine sur Boule
vous comprenez
85 je ne voulais pas que ce soit Boule qui prenne tous les péchés
d'Israël sur le dos

Références bibliographiques

- ADAM, J.-M. (1987) : "Types de séquences textuelles élémentaires".
PRATIQUES 56, 54-79.
- ANDRE LAROCHE-BOUVY, D. (1984) : *La conversation quotidienne*, Paris, Didier.
- ANSCOMBRE, J.-C. & DUCROT, O. (1983) : *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
- ASTON, G. (éd.) (1988) : *Negotiating service. Studies in the discourse of bookshop encounters*, Bologne, CLUEB.
- ATKINSON, J.M. & DREW, P. (1979) : *Order in court*, Londres, McMillan.
- AUCHLIN, A. (1990) : "Analyse du discours et bonheur conversationnel".
CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 11, 311-328.
- AUCHLIN, A. (à paraître) : *Faire, montrer, dire. Pragmatique comparée de l'énonciation en français et en chinois*, Berne, Lang.
- AUCHLIN, A. & ZENONE, A. (1980) : "Conversations, actions, actes de langage : éléments d'un système d'analyse", CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 1, 6-41.
- BAKHTINE, M. (1976) : *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit.
- BERRENDONNER, A. (1983) : "'Connecteurs pragmatiques' et anaphore".
CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 5, 215-246.
- BERRENDONNER, A. (1990) : "Pour une macro-syntaxe". TRAVAUX DE LINGUISTIQUE 21, 25-36.
- BOUCHARD, R. (1987) : "Structuration et conflits de structuration", in J. COSNIER & C. KERBRAT-ORECCHIONI (éds) : *Décrire la conversation*, Lyon, P.U.L., 73-104.
- BRONCKART, J.-P. & al. (1985) : *Le fonctionnement des discours*, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.
- CHARAUDEAU, P. (1984) : "Définition d'un genre : l'interview", in P. CHARAUDEAU (éd.) (1984), 111-115.
- CHARAUDEAU, P. (1983) : *Langage et discours*, Paris, Hachette.
- CHARAUDEAU, P. (éd.) (1984) : *Aspects du discours radiophonique*, Paris, Didier Érudition.
- CHARAUDEAU, P. (éd.) (1988) : *La presse. Produit. Production. Réception*, Paris, Didier Érudition.

- CHARAUDEAU, P. (1989a) : "Le dispositif socio-communicatif des échanges langagiers", VERBUM XII, 13-25.
- CHARAUDEAU, P. (1989b) : "La conversation entre le situationnel et le linguistique", CONNEXIONS 53, 9-22.
- CHAROLLES, M. (1988) : "Les plans d'organisation textuelle : périodes, chaînes, portées et séquences", PRATIQUES 57, 3-13.
- CHAROLLES, M. (1989) : "Coherence as a principle in the regulation of discursive production", in HEYDRICH, W. & al. (éds) : *Connexity and coherence*, Berlin, de Gruyter, 2-15.
- CHAROLLES, M. & al. (éds) (1990) : *Le discours. Représentations et interprétations*, Nancy, P.U.N.
- CHOMSKY, N. (1987) : *La nouvelle syntaxe*, Paris, Seuil.
- COMBETTES, B. & TOMASSONE, R. (1988) : *Le texte informatif. Aspects linguistiques*, Bruxelles, De Boeck.
- CORBLIN, F. (1987) : *Indéfini, défini et démonstratif*, Genève, Droz.
- COSNIER, J. (1987) : "L'éthologie du dialogue", in COSNIER, J. et KERBRAT-ORECCHIONI, C. (éds) : *Décrire la conversation*, Lyon, P.U.L., 291-315.
- DEBRAY, R. (1979) : *Le pouvoir intellectuel en France*, Paris, Ramsay.
- DITTMAR, N. (1988a) : "Zur Interaktion von Themakonstitution und Gesprächsorganisation am Beispiel des therapeutischen Diskurses", LINGUISTISCHE BERICHTE 119, 64-85.
- DITTMAR, N. (1988b) : "A propos de l'interaction entre la construction du thème et l'organisation de la conversation : l'exemple du discours thérapeutique", LANGUE FRANÇAISE 78, 88-100.
- DRESCHER, M. & KOTSCHI, T. (1988) : "Das 'Genfer Modell'. Diskussion eines Ansatzes zur Diskursanalyse am Beispiel der Analyse eines Beratungsgesprächs", SPRACHE UND PRAGMATIK 8, 1-42.
- EGNER, I. (1988) : *Analyse conversationnelle de l'échange réparateur en wobé*, Berne, Lang.
- de FORNEL, M. (1986) : "Remarques sur l'organisation thématique et les séquences d'actions dans la conversation", LEXIQUE 5, 15-36.
- de FORNEL, M. (1988) : "Constructions disloquées, mouvements thématiques et organisation préférentielle dans la conversation", LANGUE FRANÇAISE 78, 101-123.
- GARFIELD, J.L. (1987) (éd.) : *Modularity in knowledge representation and natural-language understanding*, Cambridge, MIT Press.

- de GAULMYN, M.-M. (1987) : "Les régulateurs verbaux : contrôle des récepteurs", in J. COSNIER & C. KERBRAT-ORECCHIONI (éds) : *Décrire la conversation*, Lyon, P.U.L., 203-223.
- GRICE, H.P. (1979) : "Logique et conversation", *COMMUNICATIONS* 30, 57-72.
- GÜLICH, E. (1988) : "Handlungsschema und Formulierungsstruktur", *SPRACHE UND PRAGMATIK* 8, 43-66.
- GÜLICH, E. & KOTSCHI, T. (1983) : "Les marqueurs de reformulation paraphrasique", *CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE* 5, 305-351.
- HAMON, H. & ROTMAN, P. (1981) : *Les intelloocrates*, Paris, Ramsay.
- ISAAC, J. & al. (éd.) (1989) : *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit.
- KALLMEYER, W. (1985) : "Handlungskonstitution im Gespräch : Dupont und sein Experte führen ein Beratungsgespräch", in E. GÜLICH & T. KOTSCHI (éds) : *Grammatik, Konversation, Interaktion*, Tübingen, Niemeyer, 81-122.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1990) : *Les interactions verbales*, Paris, Colin.
- LUNDQUIST, L. (1980) : *La cohérence textuelle : syntaxe, sémantique, pragmatique*, Copenhague, A. Busck.
- MOESCHLER, J. (1989) : *Modélisation du dialogue*, Paris, Hermès.
- MOTSCH, W. (1989) : "Dialog-Texte als modular organisierte Strukturen", *SPRACHE UND PRAGMATIK* 11, 37-66.
- MOTSCH, W. (1991) : "Anforderungen an eine modulare Textanalyse", *SPRACHE UND PRAGMATIK* 24, 47-61.
- MOTSCH, W., REIS, M. & ROSENGREN, I. (1989) : "Zum Verhältnis von Satz und Text", *SPRACHE UND PRAGMATIK* 11, 1-36.
- PECHEUX, J. (1969) : *L'analyse automatique du discours*, Paris, Dunod.
- ROULET, E. (1981) : "Échanges, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation", *ÉTUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE* 44, 7-39.
- ROULET, E. (1987) : "Complétude interactive et mouvements discursifs", *CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE* 7, 189-206.
- ROULET, E. (1988) : "Complétude interactive et connecteurs reformulatifs", *CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE* 8, 111-140.
- ROULET, E. (1989a) : "Des dimensions argumentatives du récit et de la description dans le discours", *ARGUMENTATION* 3, 247-270.
- ROULET, E. (1989b) : "Une forme peu étudiée d'échange agonale : la controverse", *CAHIERS DE PRAXÉMATIQUE* 13, 7-18.

- ROULET, E. (1989c) : "De la structure de la conversation à la structure d'autres types de discours", in C. RUBATTEL (éd.) (1989), 35-59.
- ROULET, E. (1990) : "A propos des niveaux de l'analyse linguistique", in LIVER, R., WERLEN, I. & WUNDERLI P. (éds) : *Sprachtheorie und Theorie der Sprachwissenschaft*, Tübingen, G. Narr.
- ROULET, E. (1991a) : "Le modèle genevois d'analyse du discours : évolution et perspectives", PRAGMATICS 1, 243-248.
- ROULET, E. (1991b) : "Une approche discursive de l'hétérogénéité discursive", ÉTUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE 83, 117-130.
- ROULET, E. & al. (1985) : *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Lang.
- ROSSARI, C. (1990) : "Projet pour une typologie des opérations de reformulation", CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 11, 345-359.
- RUBATTEL, C. (1987) : "Actes de langage, semi-actes et typologie des connecteurs pragmatiques", LINGUISTICAЕ INVESTIGATIONES XI, 379-404.
- RUBATTEL, C. (éd.) (1989) : *Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse romande*, Berne, Lang.
- RUBATTEL, C. (1990) : "Polyphonie et modularité", CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 11, 297-310.
- SABAH, G. (1989) : *L'intelligence artificielle et le langage*, Paris, Hermès.
- SPERBER, D. & WILSON, D. (1986) : *Relevance*, Londres, Blackwell.
- STATI, S. (1990) : *La transphrastique*, Paris, PUF.
- VIEHWEGER, D. (1989) : "Coherence - Interaction of modules", in HEYDRICH, W. & al. (éds) : *Connexity and coherence*, Berlin, de Gruyter.
- VINCENT, D. (1987) : "Répondre à des questions : analyse du comportement discursif de locuteurs en situation d'interview", in D. VINCENT (éd.) : *Des analyses de discours*, Québec, Université Laval, Céfet, 131-140.